Mairie

Tél.: 04.74.84.05.72

Lundi 9h à 12h Mardi 9h à 12h Mercredi 14h à 18h Jeudi 9h à 12h 15h à 19h Vendredi



SOMMAIRE	Pages
N° utiles	2
Vie municipale	3-7
Budget Prévisionnel 2014	8-9
Bibliothèque	10-13
Office du Tourism	e 14
Intercommunalité	15
Vie associative	16-21
Agir pour bien	22-23
vivre ensemble	
Agenda et	24
Divers	

Composition, impression par la Commission Communication, Mairie de Sonnay.

Nous remercions toutes les personnes avant contribué par leur article à la composition de ce numéro.

Ne pas jeter sur la voie publique.

La Source

JUILLET 2014

Chers Sonnayards,

L'été est enfin là et avec lui nos fêtes publiques ou entre amis sont nombreuses. Pour vivre ensemble un bel été je vous remercie de faire preuve de respect et de tolérance.

Respect de nos voisins et tolérance de la joie parfois bruyante de nos enfants ou de ces soirées festives qui se prolongent...

Les différents comptes rendus et informations que vous trouverez dans ce bulletin vous permettront:

- de vous faire un avis sur l'avancement des projets ou des différents travaux entamés.
- de prendre connaissance des bilans des nombreuses associations qui sont à votre disposition dans notre commune.

Je remercie l'ensemble des membres du Conseil Municipal pour son implication dans l'organisation des réunions auxquelles vous nous avez fait le plaisir de participer.

Je vous souhaite d'excellentes vacances en famille et vous donne rendez-vous à la rentrée, avec une nouvelle structuration du temps scolaire et le programme préparé par notre commission « Age de la vie »

Appel au civisme et à la responsabilité de chacun

Le Maire

Claude LHERMET

Nous vous rappelons que la limitation de vitesse dans la commune est de 50 km/h et 30 km/h aux abords de l'école.

Pour votre sécurité et celle des autres, respectez ces limitations de vitesse sur les routes principales mais aussi sur les routes secondaires.

Durant la période estivale, celles-ci sont utilisées par les enfants et leur famille à pied ou à vélo.

NUMEROS ET INFORMATIONS UTILES

Mairie:

Le Maire reçoit sur rendez-vous

Permanence des élus : tous les samedis de

10h à 12h.

Ecole primaire et maternelle: 04.74.84.00.51

Agence postale: 04.74.84.01.60

Office du Tourisme du Pays Roussilonnais :

04.74.86.72.07 - www.tourisme-pays-roussillonnais.fr

Bibliothèque municipale:

Du 07 juillet au 6 septembre

: 10h à 12h Mardi Mercredi : 17h à 19h

A partir du 8 septembre

Lundi /mercredi: 17h à 19h. Mardi / samedi : 10h à 12h,

04.74.57.64.51

bibliotheque.sonnay@yahoo.fr

Jour du marché: tous les mardis matin (Primeur, Boucher, Fromagers, Rôtisseur ...).

Déchetterie: 06.10.29.35.55 Horaires d'été : jusqu'en Oct. Lundi, mercredi et vendredi, samedi de 15h à 19h.

Le samedi de 9h à 12h

Collecte bac jaune :

Mercredis 9 et 23 juillet 6 et 20 août 3 et 17 septembre 1, 15 et 29 octobre **ERDF**:

Dépannage: 09.726.750.38 Inscription au service « Prévenance travaux » sur www.erdf-prevenance.fr (Détails : www.sonnay.fr)

Médecin de garde (Soir et week-end) : Canton de Beaurepaire 04.74.79.19.19

Pharmacie de garde (Soir et week-end) : Canton de Roussillon 04.74.86.13.13 04.74.79.19.19

: Canton de Beaurepaire

Dentiste de garde (Urgences) 04.76.00.06.66

SAMU 15

- Détresses vitales
- Urgences médicales, traumatiques et toxicologiques

POLICE GENDARMERIE 17

- Accidents de la route
- Troubles de l'ordre public
- Atteintes aux personnes et aux biens

POMPIERS 18

- Incendie
- Accidents
- Personnes ou biens en peril

URGENCES SPÉCIFIQUES: LYON

Centre anti-poison:

04.72.11.69.11

Centre de grands brûlés :

04.72.11.75.98

SOS Main:

04.72.11.91.35 04.72.11.01.79

CAHIER D'EXPRESSION

Un cahier est mis à la disposition des habitants à la Mairie :

N'hésitez pas à l'utiliser nous faire part de vos remarques ou suggestions.

Le conseil municipal est public

Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre.

Le Maire ouvre la séance, dirige les débats et les déclare clos.

Le conseil municipal siège en présence du public qui doit s'abstenir de toute intervention ou manifestation.

La salle des séances est donc ouverte à toute personne, sans restriction.

Dans notre commune, le conseil municipal se réunit tous les deux mois. Une fois la séance close, le Maire demande au public s'il a des questions. Dans la mesure du possible une réponse est apportée immédiatement ; dans le cas contraire une réponse est donnée dans les plus brefs délais.

Echos du Conseil : « Extraits »

28 mars 2014: I

Installation du Conseil, élection du maire, Claude Lhermet (seul candidat), détermination du nombre d'adjoints, élection des adjoints :

1er adjointe :Céline Hausherr2ème adjoint :Patrice Mounier3ème adjointe :Sandrine Boyer4ème adjoint :Jack Jury

10 avril 2014

- Détermination des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints :

M. le Maire rappelle l'engagement de campagne sur le sujet des indemnités et la proposition d'une diminution de 25% pour le Maire et de 10% pour les Adjoints est adoptée.

- Détermination des commissions des Adjoints (voir présentation p.4 à 7).

30 avril 2014

- Vote du compte administratif 2013.
- Approbation du compte de gestion 2013.
- Affectation du résultat de fonctionnement 2013.
- Vote du budget primitif 2014 (voir pages 8-9).
- Vote du taux des taxes locales pour 2014.

03 juin 2014

- Rythmes scolaires : organisation retenue, budget prévisionnel.
- Aménagement du terre-plein devant la Mairie : mise au vote de la proposition d'aménagement temporaire.
- Etude d'implantation d'un panneau d'affichage lumineux.

Retrouvez les comptes rendus des Conseils Municipaux sur www.sonnay.fr ou à l'affichage à la Mairie

Lors du Conseil
du 10 avril 2014
une baisse des
indemnités de
fonction de 25%
pour le Maire et
de 10% pour les
Adjoints est
adoptée soit une
économie de

8 000 € annuels.

Aménagement, Urbanisme et Qualité de vie

L'objectif de la commission est d'aborder l'aménagement global du village afin de le rendre plus agréable à vivre pour ses habitants.

La commission a plus précisément pour missions :

- Le suivi des documents d'urbanisme supra communaux (Schéma de Cohérence Territoriale, Programme Local de l'Habitat),
- L'application et le suivi du Plan Local de l'Urbanisme (orientations, permis de construire, etc.),
- L'avenir et l'aménagement du tènement Giraud, de l'école et de la salle des fêtes,
- La circulation dans le village, afin de réduire la vitesse, en lien avec la CCPR,
- L'aménagement des espaces verts et notamment le fleurissement, les espaces du centre village, l'espace de la table d'orientation...

Nous travaillons étroitement avec la commission des services techniques et de l'entretien communal, afin que les aménagements n'engendrent pas de contraintes de gestion et d'entretien par la suite.

Depuis fin mars 2014, la commission a travaillé sur différents sujets :

Le fleurissement de la commune :

Grâce à l'implication d'un petit groupe, composé de Pierre-Marie Roche (élu), Céline Hausherr (élue), Brigitte Clutier (élue), Roger Régal (bénévole), Raphaël Martinez (employé communal), la préparation du fleurissement s'est faite dans une ambiance studieuse et conviviale à partir du travail réalisé les années précédentes.

Le jour J, après la Vogue, bénévoles et employés communaux se sont investis pour réceptionner les fleurs et les planter dans les espaces dédiés de la commune. Nous pouvons citer les bénévoles : Françoise et Daniel Berthois, Roger Regal, Jean-Claude Flasseur, Nathalie Zaplana et sa fille, Colette Andrevon et ses petits enfants, les employés communaux, Raphaël Martinez, Christian Zaplana, Serge Encislai et Semia d'Angelo. Grâce à leur implication et une efficacité éprouvée, deux jours ont suffi : Sonnay avait changé de physionomie! Toutes les personnes présentes se sont investies pour rendre le village agréable, au bénéfice de tous.

L'aménagement des espaces en contrebas de la mairie :

Afin que les habitants s'approprient ces lieux, une rencontre a été organisée le lundi 7 juillet, à la mairie. Cette rencontre était ouverte à tous, enfants, parents, grands-parents! L'idée était de faire germer les idées de chacun pour un espace partagé ! Plus de 30 habitants de tous âges ont joué le jeu. Nous vous en rendrons compte à la rentrée;

L'aménagement global du village et le tènement Giraud :

Des membres du conseil municipal et de la commission ont parcouru le village pour une prise en compte global de son aménagement l'après-midi du vendredi 20 juin, en compagnie de 2 urbanistes bénévoles. Ce temps de travail sur le terrain a permis d'ouvrir de nouvelles perspectives. (photos de droite)

Membres permanents Elus Responsable: Céline HAUSHERR Pierre-Marie ROCHE Brigitte CLUTIER Frédéric FINAND Yvon BLONDON

Membres cooptés : Christophe SALVETAT

Michel BERARD

Ressources Humaines, Serv. Techniques, Patrimoine, Bâtiments, et Mutualisation

Cette commission a pour missions :

- d'être à l'écoute des habitants,
- d'être réactive à leurs demandes.
- d'assurer un suivi efficace et rapide des différents chantiers de la commune
- de former une véritable équipe municipale au service des Sonnayards.

Membres permanents Elus :
Responsable :
Patrice MOUNIER
Delphine VIGUET-CARRIN
Michel PEPIN
François BUSSET
Frédéric FINAND

Depuis le mois de mars, la commission en partenariat avec les autres commissions, a œuvré sur plusieurs sujets :

<u>Un bilan de la voirie de la commune</u> est en cours : état des routes, des fossés, des chemins ... Les zones identifiées comme dangereuses sont devenues des chantiers prioritaires : trottoirs aux abords de la salle des fêtes, fossés de la route des Sables, de la route de Bougé, du pont de Berey, ou encore du chemin de la Plaine.

<u>Une réfection des traçages en blanc</u> a été effectuée par la CCPR. Les travaux ont eu lieu fin Juin. P. Mounier en a profité pour demander la création d'un passage piéton à l'intersection de la Route du Dauphiné et du Chemin des Routes.

La campagne de fauchage des accotements a débuté à la suite du fleurissement du village et est maintenant terminée.

<u>Le chantier des locaux techniques</u> arrive à son terme avec l'installation prochaine des sanitaires.

Côté « <u>ressources humaines</u> » une consultation du personnel de la commune est en cours pour pérenniser et optimiser l'emploi en fonction des différents projets à court et long termes (les rythmes scolaires).

Comme certains d'entre vous ont déjà pu le constater, cette commission essaye dans la mesure du possible d'être réactive et efficace par rapport aux demandes des habitants.





Ages de la Vie

Le rôle de cette commission est de traiter de sujets concernant tous les âges de la vie et de gérer le CCAS. Elle est composée de personnes désireuses de s'impliquer dans la vie de la collectivité.

Depuis notre élection, un sujet a mobilisé toute notre attention : la réforme des rythmes scolaires. Le dossier était à peine ouvert et a nécessité beaucoup de temps et d'implication pour mettre en place une organisation susceptible de convenir à un maximum de personnes. Depuis avril, les rencontres avec Membres permanents
Elus
Responsable:
Sandrine BOYER
François BUSSET
Colette ANDREVON
Pierre Marie ROCHE
Yvon BLONDON

Françoise BERTHOIS

l'équipe enseignante et les parents d'élèves, avec ou sans les responsables des communes limitrophes, les consultations d'Au Fil de l'Ambre se sont enchaînées pour parvenir à mettre en place l'organisation que nous vous présentons ci-dessous.

A compter du 2 septembre prochain, les horaires d'écoles seront : 8h30-11h30 du lundi au vendredi et 13h30-15h45 pour le lundi, mardi, jeudi et vendredi. A partir de 15h45, les enfants seront sous la responsabilité de la municipalité et se verront proposer (pour les lundis et jeudis) des activités diverses et variées. Un travail en partenariat s'est engagé en ce sens avec la commune d'Anjou afin de mutualiser les moyens humains et matériels. Sur les autres journées, le système de garderie sera maintenu avec des horaires étendus.

Courant juillet, une information sera envoyée aux familles afin de préciser les modalités d'inscriptions ainsi que le coût. Notre préoccupation principale est de proposer aux enfants un accueil et des activités de qualité. C'est pourquoi, nous avons décidé de ne pas nous précipiter et de nous laisser le temps de l'observation avant de mettre en place des actions pérennes.

Avec le concours des autres communes et du centre social, un centre de loisirs sera mis en place pour la garde des enfants le mercredi avec transport et restauration collective sur Agnin. Pour plus de précisions, n'hésitez pas à prendre contact avec Au Fil de Lambre.

Enfin, dès l'annonce de l'éventuel retrait d'une classe, nous avons interpellé l'Inspection Académique pour faire part de notre désaccord. La mobilisation s'est également faite au niveau des parents d'élèves et de l'équipe enseignante. Au vu des préinscriptions, aujourd'hui le maintien de la classe est mis à l'étude. La décision finale devrait être annoncée avant la rentrée ; aussi, avec l'ensemble des partenaires, soyons attentifs à ce qui pourrait se passer cet été.

Développement Economique, Finances et Associations (Animation, Organisation évènements)

Nous avons commencé par *valider les résultats de fonctionnement* 2013:

48.932€ + 54.116€ de résultats antérieurs + 2.668€ de cessation du syndicat Lambroz soit un total de 105.716 € de résultat reporté sur 2014.

Cela démontre globalement une bonne gestion financière de la municipalité précédente.

Le budget primitif 2014 a été établi à partir de ce qui a été réalisé l'année dernière à quelques exceptions près :

Membres permanents Elus Responsable :

Jack JURY

Delphine VIGUET-CARRIN

Yvon BLONDON Colette ANDREVON Michel PEPIN

Membres cooptés :

Jean-Caude FLASSSEUR Marie-Claude COSTE Lionel GENDEY

Pour les dépenses :

- Le coût supplémentaire de la mise en place des rythmes scolaires (coût à l'année estimé à environ 12.000€ en comptant une participation des familles + 5.000€ l'année suivante puisque l'aide de l'Etat s'arrête).
- L'augmentation du budget de la caisse des écoles (50€ par élève par an au lieu de 45€ précédemment et de la subvention aux associations (+20%).
- Des prévisions de dépenses liées au local technique communal, à la réfection de l'église, à l'aménagement des extérieurs autour de la Mairie.
- La baisse de l'indemnité du Maire de 25% et de celle des Adjoints de 10%, soit une économie annuelle de 8.000€.

Pour les recettes :

- Les dotations de l'Etat diminuent de 5%.
- Section investissement : 200 000.00 € de remboursement de la TVA sur les travaux de la Mairie ont été perçus.

Les contrats d'assurances, de locations de photocopieurs et d'autres dépenses récurrentes sont étudiés pour la réduction de leurs coûts.

Nous étudions aussi la *mise en place d'un panneau à affichage lumineux*.

Pour la journée du Patrimoine, le 21 septembre 2014, vous pourrez visiter le Moulin à Huile, mais se tiendra aussi une exposition de véhicules 2 et 4 roues, domestiques et agricoles.

Notre commission a aussi travaillé sur <u>les stages en entreprises effectués en 3ème</u> au collège. Nous nous sommes rapprochés des Collèges Jean Ferrat et Jeanne d'Arc et avons constaté qu'aucune structure n'existait pour proposer aux élèves de Sonnay des entreprises partenaires. Nous avons prospecté des entreprises locales désireuses d'accueillir un ou plusieurs stagiaires : vous retrouverez la liste via le site : http://sonnay2014.e-monsite.com.

Budget Prévisionnel 2014

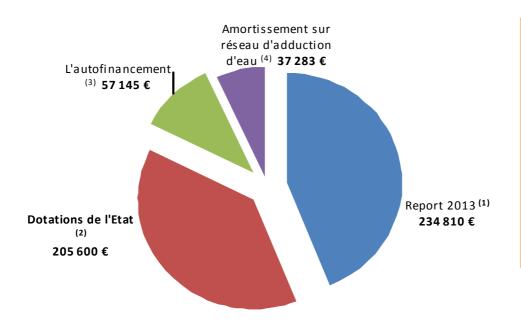
Un budget est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses.

La structure d'un budget comporte différentes parties :

la section d'investissement et la section de fonctionnement

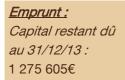
SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement: 534 838,00 €



- (1) Montants non utilisés en 2013 dont 200 000 € de remboursement de la TVA sur les travaux de la Mairie.
- (2) Dotations de l'Etat
- (3)Excédent du budget de fonctionnement.
- (4) dernière année d'amortissement (prévu sur 3 ans)

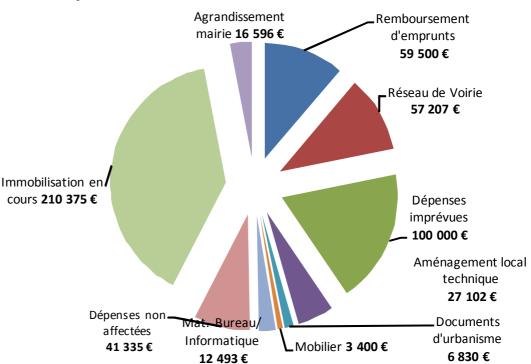
Dépenses d'investissement: 534 838,00 €



Remboursement d'intérêts : 60.800€ Remboursement de capital :

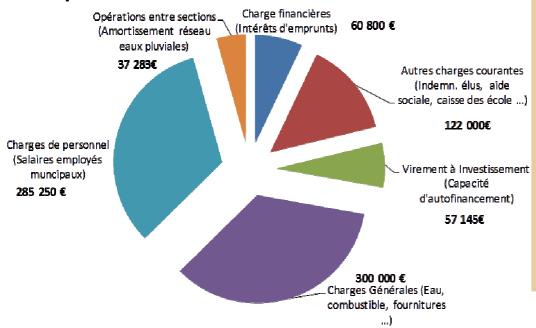
Sur 2014:

59.500€



SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses de fonctionnement : 862 478.00 €

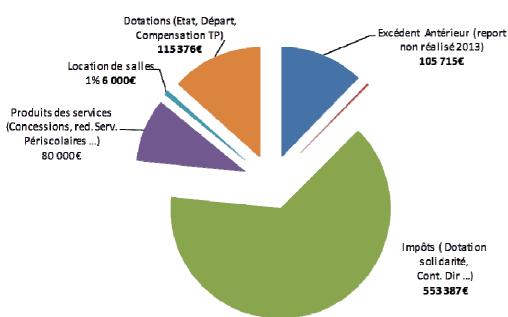


DÉPENSES:

Charges générales : L'ensemble des contrats de prestataires sont en cours de révision.

Charges de personnel:
La provision pour 2014
est supérieure de 13
622.75 € par rapport à
2013 (mise en place de la
réforme des rythmes
scolaires).

Recettes de fonctionnement : 862 478.00 €



RECETTES:

<u>Dotations:</u>
-Les dotations de l'Etat diminuent de 5%,

	— Dépenses de	tct/hab —— In	npots et taxes/hab	—— Charges de	personnel/hab	
555,09		551,02	551,11	550,69	608,11	661,9
250.14	504,75 366,07	369,95	382,23	403,45	418,96	424,7
359,14	300,07	503,55				
177,5	182,39	195,24	200,63	191,37	202,19	218,9

Impôts et Taxes	2013	2014
Taxe d'habitation	6.95%	7.09%
Taxe foncière sur le bâti	13.31%	13.57%
Taxe foncière sur le non bâti	48.34%	49.30%
Soit:	264 873 €	270 121 €

Bibliothèque Municipale

Du 7 juillet au 6 septembre inclus, la bibliothèque de Sonnay prend ses horaires d'été : ouverture les mardis de 10h à 12h et les mercredis de 17h à 19h (pas de permanence les lundis et samedis). Les lecteurs peuvent emprunter 12 livres (au lieu de 6) ; pour connaître le fonctionnement des autres bibliothèques du réseau, consulter le site Internet des bibliothèques de Lambre. www.bibliothequesdelambre.net



Pendant tout l'été les achats continuent et les nouveautés sont nombreuses sur tous les rayons.

Dès la fin juin, la « petite librairie », comité de lecture du réseau ouvert à tous sera mis en place : 10 livres à découvrir sur le thème de « la rencontre de l'étranger » : romans, documentaires, BD et poésie, il suffit de parcourir un seul de ces ouvrages pour participer !

Pour la rentrée, des projets : une exposition de photos originales de Jean-Christophe Plat sur le peuple des Nénètses, nomades de Sibérie, avec une conférence de l'auteur ; et plus tard, en octobre, une expo sur le jardin.

Retour en photos sur l'expo « Sonnay et la Grande Guerre »

260 visiteurs : quelle réussite!



Un poilu à l'accueil



Des vitrines riches en beaux objets (ici tout pour le fumeur)

Vie municipale



Le masque à gaz et son étui



Les carnets du soldat Antonin Corsat





Le public est passionné et les discussions animées



Vie municipale

Retour en photos sur l'expo «

Sonnay et la Grande Guerre » (Suite)



Lionel et les chansons et les chansons de la Grande

On commente panneaux et objets



Amateurs de généalogie et de liens familiaux





Le conférencier Éric Baratay

90 personnes à la conférence



Merci à Jean-Michel Suin pour les photos



Et l'équipe de la bibliothèque : Marie-Thé Régal, Colette Jeandot, Joëlle Magniat, Brigitte Clutier, Magali Suin, Carmen Soupey, Véronique Perney et Solange Wieczorek (de gauche à droite) Béatrice Hug (absente sur la photo)

Et surtout, on les a identifiés



Dans une lettre envoyée à sa famille, datée du 25 mars 1915, le soldat Maximin Parjat de Sonnay qui tient la pancarte en bas au centre, donne tous les noms : voici ci-contre la copie de la liste.

Tourisme



Voilà l'été, j'aperçois le soleil» et à l'office de tourisme se profilent plein de bons plans et bonnes idées pour vos loisirs! Visites de notre patrimoine, découvertes de l'artisanat local, balades, activités sportives: le programme est complet!

Le programme des Rendez-vous de l'office de tourisme est sorti!

Il intègre des visites et des rencontres privilégiées avec les patrimoines du Pays Roussillonnais, dont la toute nouvelle visite enchantée au Château de Roussillon organisée tous les mercredis cet été pour les enfants de 6 à 12 ans et leurs familles; A noter d'ores et déjà dans votre agenda : les visites patrimoine au Château d'Anjou (19 juillet), les visites nocturnes au prieuré de Salaise-sur-Sanne (25 juillet, 5 septembre), celles au Château Renaissance de Roussillon (11 juillet, 22 août), les ateliers d'initiation à la technique de la terre vernissée à la poterie des Chals (9 et 23 juillet), les balades accompagnées avec visite de la capitainerie du port des Roches de Condrieu (20 juillet) et découverte des sentiers de l'Île de la Platière (17 août).

L'ensemble des Rendez-vous du deuxième semestre 2014 est rassemblé dans un programme disponible à l'office de tourisme et sur son site internet.

Pour vous aider à préparer vos séquences de découverte et de détente, l'Office de tourisme du Pays Roussillonnais édite plusieurs brochures :

- le guide d'accueil, véritable condensé de bonnes idées! Vous y trouverez les sites incontournables à visiter, les sites pour flâner ou faire du sport, les ateliers d'artisans qui ouvrent au public ainsi que les adresses gourmandes...
- le livret des (re)Découvertes qui vous garantit un accueil privilégié et des bons plans sur 14 sites dont 11 situés en Pays Roussillonnais, un véritable sésame pour vos loisirs!
- le calendrier bimestriel des animations en Pays Roussillonnais, disponible partout et téléchargeable sur le site internet de l'office de tourisme (édition en cours : juillet-août).

Nous fêtons par ailleurs les 450 ans cette année de la signature de l'Edit de Roussillon par le roi Charles IX, qui stipule en 1564 pour l'ensemble du royaume « que l'année commance doresenavant et soit comptee du premier jour de ce moys de janvier »!

A cette occasion, le Château de Roussillon accueillera le 9 août prochain la Fête de l'Edit, grande soirée avec banquet, animations costumées et bal Renaissance.

Le 15 août, la Tour d'Anjou commémorera la venue de la Cour royale en 1564 par de nombreuses animations (cavalerie, saynète, danses, fauconnerie, son et lumière...). Enfin, deux randonnées reprenant le trajet de la cour royale seront organisées les 2 et 15 août prochains.

Vous pouvez aussi (re)visiter le château de Roussillon, berceau du nouvel an, tous les samedis et dimanches à 17h (jusque mi-septembre). **Très bon été en Pays Roussillonnais!**



Retrouvez toutes ces informations sur le site : www.tourisme-pays-roussillonnais.fr (voir p.2)

Centre social AU FIL DE LAMBRE:



Un projet en expansion.

L'association « Au Fil de Lambre » a tenu son assemblée générale annuelle le 06 Juin à Sonnay. Environ 85 personnes, accueillies par le Président de l'association, Michel Magniat et

par Sandrine Boyer pour la municipalité de Sonnay; participaient à cette réunion : adhérents, représentants élus des communes d'Agnin, Anjou, Bougé-Chambalud et Sonnay, partenaires institutionnels, responsables d'associations locales, animateurs, bénévoles...

Le Président présente le rapport moral 2013, remerciant tout d'abord Claudette Fayolle, maire de Bougé-Chambalud depuis Mars 2014, qui a jusqu'ici assuré la présidence de l'association avec dynamisme depuis 2008. Des remerciements sont aussi adressés à Alain Gelas, ancien maire de Sonnay, à l'origine, dès 2005, du projet Au fil de Lambre et à Gérard Forcheron, ancien maire de Bougé-Chambalud, pour son soutien et son implication importante pour les chantiers haricots 2011 et 2012.

L'année 2013 a vu le développement d'actions en lien avec le projet social de l'association :

- pour les seniors, forum du logement et cadre de vie, en Mai à Bougé-Chambalud, ateliers mémoire (Mémo Lambre), ateliers prévention des chutes et gym douce (Mobi'Lambre);
- pour les enfants, l'association est partenaire du projet DEMOS avec AIDA et la CCPR (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale).

Un état des lieux petite enfance a été réalisé avec des assistances maternelles, sur mandat des communes, en partenariat avec le Relais d'Assistantes Maternelles du centre social de Roussillon et une contribution importante de l'association, en soutien aux communes, a été apportée pour la mise en place de la réforme des rythmes scolaires.

Le rapport d'activité montre que toutes ces actions ont un prolongement en 2014 et s'ajoutent aux activités déjà mises en œuvre (accueil loisirs des vacances et mercredi, séjours, accompagnement scolaire, relais d'assistantes maternelles, sorties de la commission jeunesse, projet de caisses à savon...). Au Fil de Lambre voit donc son nombre d'adhérents augmenter et le bénévolat s'accroître, toujours avec l'appui de partenaires sérieux et d'une équipe de 5 salariés permanents qui ne ménagent pas leurs efforts.

D'autres projets verront certainement le jour ; un appel est donc fait à toutes les personnes souhaitant apporter leur pierre à l'édifice.

Au plan financier, Au Fil de Lambre présente une gestion financière saine, ce que confirme le commissaire aux comptes de l'association. Le compte de résultat et le bilan 2013, présentés par le trésorier et approuvés à l'unanimité, montrent toutefois la nécessité d'asseoir le financement durable de l'association.

Le conseil d'administration a été renouvelé par un vote des adhérents et membres de droit de l'association; les 20 candidats présentés par les quatre communes ont été élus à l'unanimité. Les membres du bureau seront élus prochainement par ce nouveau conseil d'administration.

Après un petit entracte convivial, cette assemblée générale s'est prolongée par une présentation « rétroprojections », avec plusieurs animations vidéo et témoignages de bénévoles et animateurs, orchestrée par Christelle Thivolle, membre du bureau de l'association.

Le Maire de Sonnay, Claude Lhermet, présent en fin de réunion, adressait ses remerciements et son soutien à tous les acteurs du centre social Au fil de Lambre, pour leur action sur le territoire des quatre communes.

FNACA

Mercredi 19 Mars, nous avons commémoré le 52^{ème} anniversaire du cessez-le-feu, qui le 19 Mars 1962 mettait officiellement fin à la guerre d'Algérie.

Rappelons tout d'abord que cette journée du 19 Mars est reconnue depuis un an comme « Journée Nationale du Souvenir et de Recueillement à la Mémoire des Victimes Civiles et Militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ».

Dès le matin, un groupe de 14 personnes de notre comité s'est déplacé à Montferrat pour participer, comme c'est le cas depuis 2001, aux cérémonies à l'église et au Mémorial de l'Isère où environ 200 drapeaux se sont inclinés à l'appel des 233 Isérois morts pour la France en Afrique du Nord de 1952 à 1962.

L'après midi, près de 60 personnes, dont quelques jeunes, étaient présents devant le Monument aux Morts du village, parmi lesquels les anciens combattants et leurs familles, en présence de M. le Maire, de membres du Conseil Municipal et de la chorale « Son et Gamme ».

En début de cérémonie, M. André Girard, président du comité de Sonnay a lu un texte du comité national de la FNACA; nous retenons ces mots: « ... Aucune guerre ne doit être oubliée. Aucun combattant ne doit être ignoré... Avec lucidité et responsabilité, transmettons notre vécu... Nous avons un devoir de vigilance pour préserver la Paix... »

M. le Maire, Alain Gelas lisait ensuite un message de M. Kader Arif, ministre chargé des Anciens | Combattants puis la cérémonie se déroulait selon le protocole habituel, dans le plus grand recueillement.

Nous adressons nos remerciements et nos félicitations au jeune sonnayard qui portait pour cette cérémonie un drapeau tricolore remis par le « Souvenir Français ».



8 mai 2014:

Première cérémonie officielle pour Claude LHERMET.

COUTURE DE SONNAY : Quartiers d'été

Le soleil montre le bout de son nez et les membres de l'association Couture vont prendre leur quartier d'été. En effet, d'ici quelques semaines la saison va s'achever et tout ce petit monde se retrouvera en septembre, à la rentrée comme les enfants!

Nous vous rappelons que les rencontres ont lieu tous les vendredis de 14h à 16h30 à la salle du le terrain de sport, qu'elles sont ouvertes à toute personne aimant faire de la couture, du tricot, de la broderie, du patchwork ou toute autre réalisation qui concerne les travaux d'aiguille.

Une surjeteuse est à la disposition des adhérentes pendant les séances.

Alors si vous désirez venir <u>grossir les rangs</u> de notre association n'hésitez pas à vous joindre à nous. L'échange et le partage enrichissent toujours la personne qui les reçoit mais encore plus celle qui les donne.

Nous vous souhaitons un bel été à toutes et à tous.

Pour tous renseignements: 04.74.84.00.75 ou 04.74.84.12.83

TENNIS CLUB: L'été arrive

Les entraînements des enfants vont donc s'arrêter durant les vacances pour reprendre en septembre. Il y a eu encore cette année une bonne assiduité de leur part, preuve d'une belle motivation! Avec les vacances qui s'approchent, il est encore temps pour les «retardataires» de se mettre à jour pour 2014! Un rappel a été fait sur le panneau de réservation: Les deux noms des adhérents jouant doivent être inscrits. La journée détente du club avec son tournoi en double «à la mêlée» aura lieu le samedi 30 août, il sera suivi par un barbecue offert aux participants. Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter, bonnes vacances et bon tennis!

Contact: 04.74.84.11.09



SONNAY TONIC termine sa saison sportive.

SONNAY TONIC



Nous tenons à remercier toutes nos adhérentes et notre animatrice pour leur dynamisme et leur fidélité. Les cours reprendront **le mardi 9 septembre**. Si vous voulez essayer la gym tonique, le step, les ding gliss, le stretching, la gym avec haltères, ballon, cerceau, les enchaînements et toutes sortes d'activités propices à la remise en forme, nous vous attendons tous les mardis de 19h à 20h à la salle des fêtes de Sonnay. Pendant le mois de septembre une séance

découverte gratuite vous est offerte, n'hésitez pas à nous rejoindre. En attendant, nous vous souhaitons de très bonnes vacances. Pour nous contacter : Sonnay.Tonic@gmail.com Véronique 06.98.92.06.72 / Alexandra : 06.28.73.39.28 / Brigitte : 04.74.84.00.70

« LA VOIE DU BAMBOU »

« Le QI GONG signifie le travail sur l'énergie et désigne un ensemble de pratiques énergétiques variées issues de la culture traditionnelle chinoise, visant à l'épanouissement individuel et au bienêtre, à l'entretien de la santé et à l'harmonie entre le corps et l'esprit.

La saison s'est achevée le 4 juillet et reprendra après la pause estivale le vendredi 19 septembre. Contact : Michel PEPIN 06.89.43.79.11 ou mg.pepin18@gmail.com

LE TEMPS DE VIVRE

L'année 2014 a débuté le 9 janvier avec le tirage des Rois dans une bonne ambiance. Le repas du CCAS s'est tenu en février suivi des bugnes confectionnées par les dames du bureau. Les activités du premier trimestre se sont déroulées avec un temps fort : le loto du 9 mars. Nous remercions une fois de plus les nombreux donateurs (adhérents, artisans et commerçants). Le 27 mars nous avons reçu nos amis d'Anjou, le 15 mai ceux de Bougé-Chambalud. Le 5 juin les 4 clubs se retrouvaient dans la magnifique salle « La Passerelle » pour une journée amicale.

Le challenge pétanque Victor Berthon disputé le 12 juin a été remporté par la doublette Adrien et Marcel Durand, notre président. Le jeudi 26 juin, le repas de fin d'année, préparé par Mme Bouvier, restauratrice à Sonnay, a enchanté les 72 convives dont M. le Maire et son épouse.

N'oubliez pas la rencontre interclub à Bougé-Chambalud le jeudi 7 août.

Les activités du club reprennent le 28 août et rendez-vous le dimanche 7 septembre à la Salle des Fêtes pour une spectacle de variétés : Venez nombreux !



« SON' ET GAMME » a 40 ans

La chorale « SON'ET GAMME » a vu le jour en 1971. A l'origine c'était une chorale paroissiale entraînée par M. Jean Flasseur destinée à animer les fêtes religieuses qui se déroulaient à l'église.

Dès 1972 la formation élargissait son répertoire religieux avec des chants profanes afin d'animer les fêtes laïques de la commune de Sonnay.

Si de nombreux présidents se sont succéde à la tête de l'association : Danielle Jury, Maria Bonin, Max Bellot, Henriette Muguet, Edith Smacchia, Frédéric Finand et actuellement Annie Ferlay, les chefs de chœur ont été moins nombreux. En effet Jean Flasseur fut remplacé par Agnès Finand qui consacra 29 années à ce groupe dont le nombre d'adhérents est monté jusqu'à 75 choristes (40 adultes, 35 adolescents ou enfants).

Depuis 2011 Agnès est remplacée par Rémi Aurières qui vient chaque semaine de Lyon afin de faire

répéter 35 adultes dans la salle du Télégraphe de la Mairie.

40 ans, l'âge de la maturité, Les concerts d'avril ont été très réussis , pour « SON'ET GAMME »le répertoire de chansons françaises s'étendait de Charles Trenet, à Julien Doré avec une petite préférence pour Laurent Voulzy. En deuxième partie étaient invités, le samedi, Lionel Fenoy accompagné de Bernard Fougeirol et Mathieu Cervera dans un répertoire très enlevé de chansons françaises, le dimanche, la chorale « Arlequin » de Saint Peray.



Actuellement les choristes sont en vacances et reprendront les répétitions le

2 septembre afin de mettre au point leur **concert de Noël** qui aura lieu le **21 décembre 2014 à l'église de Sonnay**. A cette occasion « SON'ET GAMME » chantera avec la chorale Bel Air Enchanteur de Villeurbanne, et ce concert de Noël exceptionnel réunira 50 choristes, qui seront accompagnés par Alexandre Delola (professeur de piano à Lyon), Jeanne-Marie Caetanoo (Soprano soliste professionnelle) et Anne-Lise Arsac (Alto soliste professionnelle). Tous se retrouveront sous la direction de Rémi Aurieres autour d'un répertoire de Noël varié comprenant des chants anciens, modernes et contemporains pour 1h30 de mélodies et d'harmonies.

Enfin le 28 Novembre 2014 la désormais traditionnelle fête du « Beaujolais nouveau » sera organisée par la chorale à la salle des fêtes de Sonnay.

Réservez ces dates, et si vous souhaitez vous détendre en chantant et partager des moments d'amitié et de convivialité venez rejoindre le groupe de choristes, le meilleur accueil vous sera réservé.

Photos: concert avril 2014

LA NUIT DES ETOILES 2014

Le Club Samauritain d'Astronomie Orion vous propose de participer à la Nuit des Etoiles 2014 au Télégraphe, Table d'orientation de 19h00 à Minuit le 2 Août 2014. Les membres du Club vous proposeront d'observer le ciel nocturne avec leurs instruments personnels ou le Dobson 400mm du Club.

Ecole de Sonnay et Sou des Ecoles : Retour en images

18 mars : Carnaval : Enfants et Maîtresses jouent le jeu. Activités pour tous !



Après-midi Zumba

à la Salle des Fêtes

12 avril : Concert Rock à Sonnay







Ambroisie éliminons-là!

L'ambroisie est une plante invasive annuelle dont le pollen émis en fin d'année est particulièrement <u>allergisant</u>.

Les principales manifestations cliniques sont pour les personnes sensibles des rhinites, conjonctivites et trachéites qui peuvent parfois déclencher des formes d'asthme assez graves. Les signes distinctifs pour reconnaître l'ambroisie :

Sa tige : elle est dressée, de couleur vert vif, et est couverte de poils blancs. Elle peut prendre une couleur rougeâtre à maturité.

Ses feuilles : elles sont minces, très découpées et d'un vert vif uniforme sur les deux faces. Lorsqu'on les froisse, elles ne dégagent pas d'odeur caractéristique.

Ses fleurs : elles apparaissent en juillet/août. Elles sont regroupées en longs épis vert jaune au sommet des rameaux. Elles portent le pollen.

Un réseau de référents ambroisie existe au niveau de la CCPR. Par commune un référent ambroisie élu (Pierre-Marie Roche pour Sonnay) travaille avec un référent agriculteur. Ensemble ils veillent à ce que **l'ambroisie soit détruite avant sa floraison**. Ils sont à votre disposition pour toute information sur l'ambroisie. Chacun peut obtenir ses coordonnées en Mairie.

(Retrouvez le dossier complet sur l'ambroisie sur www.sonnay.fr, rubrique « télécharger, les dossiers de la Source, Alerte à l'ambroisie »)

Nuisances sonores:

Ne faisons pas subir à nos voisins ce que nous-même ne supporterions pas !

<u>Rappel</u>: Par arrêté préfectoral du 3 avril 1990, les travaux de bricolage et de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie) ne sont autorisés **pour un usage privé** qu'aux horaires suivants :

- ♦ Les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- ♦ Les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19 h,
- Les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.

Suite à différentes alertes en mairie en ce début d'été, nous tenons à rappeler que sous l'appellation **nuisances sonores** se retrouvent notamment les **bruits de comportements** (jeux de piscines, cris d'enfants, adultes ou animaux, appareils électroniques...). Nous vous remercions donc de prendre toutes les dispositions nécessaires pour éviter que votre voisinage ne soit gêné par ces bruits.

Plantation et entretien des haies en bordure de propriété

Entre deux propriétés de particuliers, les arbres ou les haies plantés en limite de terrain peuvent être sources de conflit entre voisins et générer des problèmes de sécurité le long des trottoirs.

Pour éviter cela, respectons les distances imposées par la loi : si la plantation atteint plus de 2 mètres à l'âge adulte, elle doit être plantée à au moins 2 mètres de la limite de propriété (clôture). Si sa taille est inférieure à 2 mètres, elle doit être plantée au minimum à 50 cm du terrain voisin. Pour les feuillages dont les racines prolifèrent, comme le bambou, il est important d'installer une membrane anti-rhizome pour éviter que celles-ci ne passent chez le voisin.

En bordure du domaine public, l'entretien de la végétation privée reste à la charge des propriétaires, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Il leur incombe notamment de tailler leurs haies qui, lorsqu'elles empiètent sur les trottoirs et voiries, réduisent les largeurs et la visibilité.

Réglementation concernant le brûlage des déchets végétaux

L'arrêté préfectoral n°2013-322-0020 du 18 novembre 2013 instaure le principe général d'INTERDICTION DU BRÛLAGE à l'air libre des <u>déchets verts</u> hors activités agricoles et forestières, même pour les communes rurales. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchèterie, et non plus brûlés. Les activités agricoles et forestières ne relèvent pas des dispositions de cet arrêté. Cependant, le brûlage étant très polluant, il doit être évité au maximum!

Dans la mesure du possible, il faudra privilégier les mesures alternatives comme :

- la décomposition naturelle sur place
- le broyage
- le paillage

le compostage

Les pratiques de brûlage faisant l'objet de dérogation sont interdites durant les épisodes de pollution.

Plan d'urgence canicule

La Mairie de Sonnay et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), proposent, à titre préventif, à toutes personnes âgées de plus de 65 ans, handicapées, isolées et/ou fragilisées, de se faire connaitre en Mairie (Tél. : 04.74.84.05.72). Elles seront contactées régulièrement en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels climatiques (canicule ...) ou autres.

Si vous n'êtes pas concerné par ce dispositif, peut-être que l'un de vos voisins en a besoin ; pensez-y et invitez-le à s'inscrire.

Par ailleurs, le CCAS vous rappelle les précautions à prendre en cas de forte chaleur, selon le Ministère chargé de la Santé et l'INPES :

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.
- ♦ Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.
- ♦ Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).
- Je bois environ 1,5 litre d'eau par jour, je ne consomme pas d'alcool.
- Et je donne de mes nouvelles à mon entourage.



Fleurissement de Sonnay

Un grand MERCI à tous

L'ensemble du Conseil Municipal souhaitait remercier les bénévoles et les employés municipaux pour leur implication lors des 2 journées de fleurissement du village. Nous nous sommes donc revus lors d'un petit moment convivial le 30 juin et nous leur avons offert à chacun une plante.

AGENDA DES MANIFESTATIONS ET RENCONTRES LOCALES

Retrouvez l'ensemble des informations sur www.sonnay.fr

Lundi 14 juillet - Repas de la FNACA au Stade.

Ven. 18 juillet - Collecte « Don du sang » Salle Les Sorbières

Dim. 20 juillet - Repas « Amicale Boules Anjou/Sonnay » au Stade

Sam.2 août - Nuits des Etoiles 2014 19h—24h Le Télégraphe—Table orientation

Sam.2 août - Pique-Nique « Au fil de Lambre » , au Stade à partir de 11h30 Jeudi 7 août - « Le temps de vivre »: rencontre interclub (Bougé-Chambalud)

Dim.31 août - Repas champêtre « Don du Sang » au Stade

Dim. 7 septembre - Spectacle de variétés « Le temps de vivre » à la Salle des Fêtes

Dim. 14 septembre - Portes ouvertes - Ecuries de la Duys

Dim. 21 septembre - Journée du Patrimoine

Dim. 28 septembre - Brocante « Club Photo » à la Salle des Fêtes

Dim. 28 septembre - Concours de Sauts d'obstacles - Ecuries de la Duys

Messes à Sonnay les dimanches 27 juillet et 21 septembre à 10h30

<u>Naissances</u> <u>Décès</u>

Berat GUVEN né le 18 juin 2014, fils de Erhan et Serife GUVEN,

André BELLOTTI, le 3 juin 2014

Henri CHANAUX, le 5 juin 2014

Mariages:

Amélie **GROLEAT** et Julien **LEMELLETIER**, le 21 juin. Isabelle **BERTHET** et Florent **STANGE**, le 21 juin.

Nouveau à Sonnay

ALLEON Audrey : Diététicienne <u>Mobile</u> : 06 62 38 28 54 Vous êtes nouvel arrivant à Sonnay, vous commencez une activité professionnelle , n'hésitez pas à venir en Mairie .

<u>Dernière minute</u>: **LES SOURCES A SONNAY**. Les nombreuses sources de Sonnay font partie intégrante de notre patrimoine rural. S'inscrivant dans cette approche, la nouvelle municipalité souhaite recenser celles-ci. Certaines sont vivantes, d'autres sont en sommeil ou abandonnées. Cette démarche n'a de finalité que de faire perdurer la connaissance de leur existence déjà séculaire. Ce recensement ne dissimule aucune approche administrative avec l'idée d'une nouvelle taxe vis-à-vis de l'usage de cette eau de source. Gilbert Gelas est en charge de la collecte de ces informations. Vous pouvez lui laisser un message en mairie ou sur <u>communication.sonnay@gmail.com</u>, nous lui transmettrons.

Vous trouverez ci-dessous un questionnaire que vous pouvez compléter et nous retourner. Nous comptons sur votre participation et vous remercions par avance de l'accueil que vous lui réserverez.

Propriétaire ou pas vous pouvez participer à ce recensement en nous transmettant toutes les informations ou documents.

Questionnaire Préparatoire sur les Sources de Sonnay

Nom ou lieu-dit de la source :	
Date probable des fouilles :	
Est-ce que la source est commune à plusieurs propriétaires ? □ OUI - □ NON	
Nom (s) du (des) propriétaires :	

Permettriez-vous la prise d'une photo de la galerie et du lieu d'arrivée ? : **OUI - NON** Seriez-vous favorable au passage futur d'un « sentier des Sources ? **OUI - NON** Accepteriez-vous :

la signalisation de votre source sur un panonceau ? □OUI - □NON

le positionnement de la source et son cheminement sur un plan général ? □OUI - □NON